

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

07-06-2021

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce septième (07) jour de juin de l'an deux mille vingt et un (2021), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque	Josée Leclerc,	Denise Morin,
Michel Beaudette	Rémi Kelley	Christian Mongrain
Thériault.		

Étaient présentes également, Marie-Josée Céleste, directrice générale et Nathalie Soucy, secrétaire adjointe administrative.

077-2021

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Michel Beaudette  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

078-2021

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 18 MAI 2021 ET DU 27 MAI 2021**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc  
Appuyé par la conseillère Denise Morin  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 mai 2021 et des séances extraordinaires du 18 mai 2021 et du 27 mai 2021 soient adoptées et signées telles que présenter.

Proposition adoptée

**AFFAIRES EN DÉCOULANT**

**ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES**

La directrice générale informe les membres présents que le 4 mai dernier, la ville de La Sarre a mis fin à l'entente de service pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées en raison d'un manque de personnel suite à un départ pour congé paternité.

De nombreuses démarches ont été entreprises auprès des municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest, d'autres municipalités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et d'entreprises comme Servitech Trudel inc. Un compte rendu des démarches a été fait et transmis à madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest afin d'avoir un support et des solutions à court terme.

**ENTENTE DE PARTENARIAT – BONHEUR MOBILE**

Le 10 mai dernier, la directrice générale a fait parvenir un courriel aux membres du conseil afin d'avoir leur approbation pour signer une entente de partenariat avec «Bonheur mobile» une compagnie de cirque qui a créé un déambulatoire (parade) qui viendrait offrir une prestation à Dupuy ainsi que dans d'autres municipalités de l'Abitibi-Ouest en septembre 2021. Comme les membres du conseil se sont montrés favorables, l'entente de partenariat a été signée.

## **MATRICULE 1510 20 5819 – ENTENTE AVEC LA VILLE DE LA SARRE - NUISANCES**

La directrice générale informe les personnes présentes qu'elle a eu une rencontre «Teams» avec le directeur général de la ville de La Sarre et la personne responsable du dossier des nuisances en vue de conclure une entente de service pour la gestion du dossier de nuisances du matricule 1510 20 5819.

Par cette entente, la municipalité pourra bénéficier des ressources et de l'expertise de la ville de La Sarre. La directrice générale mentionne aussi que lors de cet échange, il a été fait mention qu'un tel dossier en est un de longue haleine. Il ne faut donc pas s'attendre à des résultats immédiats, mais plus de l'ordre de deux ans.

## **DEMANDE À L'INITIATIVE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ**

La directrice générale informe les membres présents que la demande de subvention présentée à Initiative pour des collectivités en santé le 9 mars 2021 «*Espace vert...Espaces sécuritaire*» n'a pas été approuvée.

## **CHEMIN DE DÉTOUR – ROUTE DU QUARANTE-CINQ ET 4<sup>e</sup>-ET-5<sup>e</sup> RANG OUEST**

La directrice générale informe les membres présents qu'elle a reçu de nombreuses plaintes concernant la poussière dans le 4<sup>e</sup>-et-5<sup>e</sup> Rang Ouest. Elle a demandé aux citoyens concernés de suivre la procédure et de faire une plainte officielle sur le site du MTQ.

Comme les citoyens disent ne jamais avoir de retour du MTQ, elle a suggéré de contacter le bureau de la députée d'Abitibi-Ouest. De son côté, la directrice générale a fait une plainte par courriel et elle a mis le bureau de la députée en copie conforme. Madame Isabelle Brochu a aussi adressé un courriel au MTQ et a mis la directrice en copie conforme afin d'appuyer notre demande.

## **RAPPORT D'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ D'EAU POTABLE**

La directrice générale informe les membres présents de la réception du «*Rapport d'analyse du puits P1 alimentant en eau potable la municipalité de Dupuy*» produits par l'entreprise TechnoRem Inc. tel qu'exigé par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et conformément aux termes de notre convention d'aide financière, le Rapport a été transmis au ministère le 19 mai dernier.

## **ADMINISTRATION ET FINANCE**

079-2021

### **VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – MATRICULE 1409 92 6267**

**ATTENDU QUE** le matricule 1409 92 6267 a été envoyé à la MRC d'Abitibi-Ouest pour vente pour non-paiement de taxes;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Dupuy souhaite se porter acquéreur du terrain portant le matricule 1409 92 6267;

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** la municipalité de Dupuy mandate la directrice générale, madame Marie-Josée Céleste pour assister à la vente pour défaut de paiement de taxes;

**QUE** la directrice générale, Marie-Josée Céleste soit autorisée à agir pour et au nom de la municipalité pour l'acquisition du terrain advenant qu'il n'y ait pas d'acheteur.

Proposition adoptée

080-2021	<p><b>ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION</b></p> <p>Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque Et résolu à l'unanimité.</p> <p><b>QUE</b> la municipalité de Dupuy renouvelle son adhésion à l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue au coût de 304.68\$ taxes incluses.</p>
081-2020	<p>Proposition adoptée</p> <p><b>CRD - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA JOURNÉE DE LA FAMILLE</b></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le Centre Récréatif de Dupuy souhaite tenir des activités dans le cadre de la «Journée de la famille et du Citoyen» et ce, conformément aux mesures sanitaires en vigueur (COVID-19)</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la municipalité de Dupuy démontre son intérêt à la mise en place d'activités dans le cadre de la «Journée de la famille et du citoyen».</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b> Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley Appuyé par la conseillère Denise Morin Et résolu à l'unanimité.</p> <p><b>QUE</b> la municipalité de Dupuy octroie une subvention de 5 000\$ pour la tenue d'activités dans le cadre de la «Journée de la famille et du citoyen».</p> <p>Proposition adoptée</p>
SUJET TRAITÉ	<p><b>FABRIQUE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR DE DUPUY – SERVICE INTERNET</b></p> <p>La directrice générale, Marie-Josée Céleste informe les membres présents que la Fabrique Saint-Jacques-le-Mineur de Dupuy a adressé une demande écrite afin de bénéficier du réseau internet de l'aréna de Dupuy et que cette dernière est prête à assumer les frais d'installation d'une antenne pouvant capter ledit réseau;</p> <p>Comme la municipalité de Dupuy avait déjà reçu une demande similaire de Desjardins Abitibi-Ouest, il est suggéré que la directrice générale s'informe auprès du GIRAT afin de vérifier si nous pouvons, ou non répondre positivement à la demande.</p>
082-2021	<p><b>ACIER JP – AVIS DE CHANGEMENT 7313-AC-01 – AUTOPOMPE SSI DE DUPUY</b></p> <p><b>ATTENDU QU'</b> un montant de 9 000\$ avait été budgété pour la réparation du camion autopompe du Service incendie de Dupuy;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b> après avoir effectué le sablage à l'intérieur du camion de pompier, l'entrepreneur a constaté plusieurs défaillances dans le métal;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'entrepreneur a produit un avis de changement portant le numéro 7313-AC-01 au montant de 10 886.00\$ taxes en sus.</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b> Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette Appuyé par la conseillère Josée Leclerc Et résolu à l'unanimité.</p> <p><b>QUE</b> la municipalité de Dupuy accepte l'avis de changement numéro 7313-AC-01 et que la directrice générale soit autorisée à agir pour et nom de la municipalité pour l'acceptation de l'avis de changement.</p> <p>Proposition adoptée.</p>

083-2021

## **VILLE DE LA SARRE – DEMANDE DE COUVERTURE TEMPORAIRE EN INCENDIE**

**ATTENDU QUE** le camion autopompe du Service Sécurité Incendie de Dupuy est en réparation et que la municipalité doit assurer le service de protection incendie aux citoyens de la municipalité;

**ATTENDU QUE** suite à une demande de monsieur Sylvain Rochette, chef pompier, la ville de La Sarre a soumis une proposition de couverture temporaire en incendie comportant trois options pour la municipalité de Dupuy;

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette  
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** la municipalité de Dupuy opte pour la première option et signifie son intérêt à la ville de La Sarre.

Proposition adoptée.

084-2021

## **SSI DE DUPUY – DEMANDE DE CHANGEMENT DE DISTRIBUTEUR D'APPEL D'URGENCE**

**ATTENDU QUE** les téléavertisseurs du Service de Sécurité Incendie de Dupuy sont désuets et que plusieurs doivent être réparés.

**ATTENDU QUE** plusieurs brigades désertent les téléavertisseurs ce qui a pour conséquence d'augmenter les coûts d'opération pour la tour à chaque départ de brigades;

**ATTENDU QUE** le Service Sécurité Incendie de Dupuy a fait des tests avec InfoPage, distributeur d'appel d'urgence sur cellulaire;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Dupuy a reçu deux soumissions de monsieur Sylvain Rochette, chef pompier à savoir Komutuel Communication-Solution au coût de 1 485.00\$ de frais d'installation et de 7.50\$ plus taxes par pompiers par mois et Info Page au coût de 4.25\$ plus taxes par pompier par mois;

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** la municipalité de Dupuy accepte la soumission d'InfoPage au coût de 4.25\$ plus taxes par pompier, par mois.

**QUE** la directrice générale, Marie-Josée Céleste est nommée pour et au nom de la municipalité de Dupuy comme représentante pour la signature du contrat.

Proposition adoptée.

085-2021

## **COMPTES À PAYER – MAI 2021**

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de mai 2021 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Denise Morin;  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley;  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** la liste des autorisations de paiement du mois de mai 2021 au montant de 45 431.17\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée.

#### **APPUIS CONTRAT ET MANDATS**

086-2021

#### **ÉCOLE BORÉALE – PAVILLON DE DUPUY**

**ATTENDU QUE** l'école Boréale – Pavillon de Dupuy a fait une demande écrite pour l'emprunt du haut-parleur Bluetooth (studio mise en forme) pour le spectacle extérieur qui aura lieu le 22 juin prochain.

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Appuyé par la conseillère Denise Morin  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** la municipalité de Dupuy accepte de prêter le haut-parleur Bluetooth à l'école Boréale – Pavillon de Dupuy.

Proposition adoptée.

087-2021

#### **CRD – APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION D'ESPACE MUNI – TERRAIN DE PÉTANQUE**

**ATTENDU QUE** grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) considérant le contexte d'urgence actuel dû à la pandémie et ses conséquences sur la santé des personnes âgées, cet appel de projets vient soutenir les municipalités qui souhaitent améliorer, maintenir ou développer les services offerts aux aînés en saines habitudes de vie, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

**ATTENDU QUE** le Centre Récréatif de Dupuy souhaite présenter une demande visant la réalisation d'un terrain de Pétanque;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité de Dupuy appuie le Centre Récréatif de Dupuy dans sa demande à Espace Muni pour la conception et la réalisation d'un terrain de Pétanque.

Proposition adoptée.

088-2021

#### **FOND DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DE LA MRC D'ABTIBI-OUEST**

**ATTENDU QUE** le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier);

**ATTENDU QU'** il y a trois dates de dépôt de projet soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

**ATTENDU QUE** l'Association Multi-ressources La Dualco souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation de ses activités;

**ATTENDU QUE** le premier paragraphe de l'article 14.3 A) du règlement relatif au Fonds de mise en valeur précise ce qui suit :

*« L'aide annuelle octroyée par municipalité ne peut dépasser la somme de cinq mille dollars (5 000 \$). Chaque municipalité a la possibilité d'utiliser ce cinq mille dollars (5 000 \$) sur ses lots épars ou sur sa convention d'aménagement forestier, et ce, que la municipalité soit regroupée ou non. »;*

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité de Dupuy appuie la demande d'aide financière de l'Association Multi-ressource La Dualco au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour un montant maximum de 5 000.00\$

**QUE** la municipalité de Dupuy ne déposera pas de projet au Fonds de mise en valeur en 2021. Conséquemment, elle autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à allouer la somme de cinq mille dollars (5 000.00\$) qui lui est disponible à l'Association Multi-Ressources La Dualco pour la réalisation des activités admissibles prévue dans son projet déposé au Fonds de mise en valeur en 2021.  
Proposition adoptée.

089-2021

**APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU FOND DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST**

**ATTENDU QUE** le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

**ATTENDU QUE** l'année de référence s'échelonne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021;

**ATTENDU QUE** trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

**ATTENDU QUE** l'Association Multi-Ressources La Dualco souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités dans la municipalité de Dupuy;

**ATTENDU QUE** l'aide financière demandée est de 98 443.66\$.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque  
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité de Dupuy appuie la demande l'Association Multi-Ressources La Dualco pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 98 443.66\$;

**QUE** Marie-Josée Céleste, directrice générale, soit mandatée pour signer la documentation relative à cette demande d'appui au projet et tout document en lien avec cette demande.

Proposition adoptée.

**AFFAIRES DU MAIRE**

- Dossier MRC – CPTAQ
- Dossier MRC – Forêt de proximité

## AFFAIRES DES CONSEILLERS

- Aucun

## QUESTION DU PUBLIC

- Marc-André Côté :  
Prévision des travaux dans la ruelle et remise en place de ses bornes d'arpentage
- Rosaire Corriveau et Philippe Fournier  
Commentaires sur l'entretien du 4<sup>e</sup>-et-5<sup>e</sup> Rang Ouest, sur l'état de la route du quarante-cinq, etc. Monsieur Corriveau est aussi revenu sur son ponceau.

## COURRIER

- Aucun

090-2021

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la séance soit levée à 7 heures 45

Proposition adoptée.

*Rémi Jean*

---

Rémi Jean  
**MAIRE**

*Marie-Josée Céleste*

---

Marie-Josée Céleste  
**DIRECTRICE GÉNÉRALE**